

12142/20 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 04 novembre 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 04 novembre 2020

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Règlement d'exécution du Conseil mettant en oeuvre le règlement (UE) n°
267/2012 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

E 15276



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 novembre 2020
(OR. en)

12142/20

LIMITE

CORLX 498
CFSP/PESC 887
RELEX 789
CONUN 192
MOG 68
CONOP 81
COARM 180
FIN 766

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le
règlement (UE) n° 267/2012 concernant l'adoption de mesures restrictives
à l'encontre de l'Iran

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/... DU CONSEIL

du ...

**mettant en œuvre le règlement (UE) n° 267/2012
concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 267/2012 du Conseil du 23 mars 2012 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran et abrogeant le règlement (UE) n° 961/2010¹, et notamment son article 46, paragraphe 2,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

¹ JO L 88 du 24.3.2012, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 23 mars 2012, le Conseil a adopté le règlement (UE) n° 267/2012.
- (2) Le 18 juin 2020, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2020/847¹.
- (3) À la suite de l'arrêt du Tribunal dans l'affaire T-490/18², Neda Industrial Group devrait être retiré de la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe IX du règlement (UE) n° 267/2012.
- (4) Il y a donc lieu de modifier l'annexe IX du règlement (UE) n° 267/2012 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

¹ Règlement d'exécution (UE) 2020/847 du Conseil du 18 juin 2020 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 267/2012 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran (JO L 196 du 19.6.2020, p. 1).

² Arrêt du Tribunal du 8 juillet 2020, Neda Industrial Group/Conseil de l'Union européenne, T-490/18, ECLI:EU:T:2020:318.

Article premier

L'annexe IX du règlement (UE) n° 267/2012 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président

ANNEXE

À l'annexe IX, partie I, section B (Entités), du règlement (UE) n° 267/2012, la mention suivante est supprimée:

"47. Neda Industrial Group".
